

**Fiche individuelle d'activité
2016**

Nom : AHTOY

Prénom : Priscille

Établissement public d'affectation statutaire ou d'exercice : Université François Rabelais de Tours

Unité de recherche d'appartenance : E.A. 4246 PREFics
(E.A. en habilitation partagée Université Rennes 2 – Université François Rabelais de Tours – Université Bretagne Sud)

Equipe PREFics-DYNADIV (Université François Rabelais de Tours)

Responsable : Véronique CASTELLOTTI

Informations générales

Statut : doctorante

Date de naissance : 26/12/1981

Adresse de courriel : priscille.ahtoy@etu.univ-tours.fr

Section du CNU et / ou du Comité National : 07 -Sciences du langage

1) THEMES DE RECHERCHE DÉVELOPPÉS

Axe global : insécurité linguistique en milieu plurilingue, formation des enseignants, didactique des langues.

Mots clés : francophonie, plurilinguisme, diversité et pluralité linguistiques, interactionnisme, alternance codique, sociolinguistique et didactique, appropriation des langues, recherche qualitative, épistémologie, réflexivité, variationnisme.

2) POINTS FORTS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

L'insécurité linguistique dans la francophonie de la périphérie: analyses linguistiques du français de l'île Maurice, proposition de quelques pistes destinées à une amélioration de la formation des enseignants de français. Thèse menée sous la direction de Didier de Robillard.

L'île Maurice est un pays plurilingue où les deux langues principales, l'anglais et le français foisonnent avec la langue nationale (le créole mauricien) dans une dynamique de contact, à tel point que les locuteurs eux-mêmes en viennent à entretenir un rapport ambivalent et parfois même conflictuel avec les langues. Alors que le français fait figure de langue maternelle pour certains : c'est en effet la première langue parlée à la maison- car associée à la langue du prestige, de l'avenir- (le créole est souvent proscrit, car c'est une langue minorée, « qui ne servira pas »), il est évident que c'est souvent un « français mauricien » qui est usité, assez loin des normes du français standard, ce qui peut être source d'insécurité, parfois même d'incompréhension, lors de contacts avec d'autres communautés linguistiques francophones. Bien que les manuels scolaires soient tous rédigés en anglais, l'enseignement à Maurice est assuré tantôt en anglais, tantôt en français ou même en créole. A la fin de leur scolarité, les Mauriciens se revendiquent donc plus ou moins « bilingues », voire trilingues.

Cette situation diglossique assez conflictuelle renforce donc ce sentiment d'insécurité linguistique (Van den Avenne.) L'insécurité linguistique provient essentiellement de la forte conscience de la norme, de la langue standard qui tend à prévaloir, au détriment de la « langue locale ou régionale », ce qui peut engendrer un sentiment d'infériorité ou de dévalorisation linguistique chez le locuteur. Ainsi, cette notion d'insécurité linguistique est essentiellement liée à la norme et à la communauté linguistique.

Dans cette petite île majoritairement francophone, comment est-ce que les locuteurs du français perçoivent-ils la langue française? Maurice est l'un des seuls pays au monde, où le français est toujours aussi vivant et en progression constante. Comme le souligne Le Monde diplomatique dans son dernier numéro de septembre 2014, qui cite la « francophonie paradoxale »- titre de l'ouvrage de Didier de Robillard et de Daniel Baggioni, le français demeure « l'un des idiomes les mieux compris et parlés par la majorité des citoyens — même si beaucoup le maîtrisent mal.

Ce projet de thèse s'inscrit donc dans une volonté de mieux comprendre la place qu'occupe la langue française à Maurice et l'insécurité linguistique provoquée chez ses locuteurs. Il s'agira d'établir dans un premier temps la définition de l'insécurité linguistique par rapport à la situation particulière du français à Maurice. Nous ferons dans une deuxième partie une étude diachronique de la construction des identités francophones et des rapports à la langue française de professeurs de français mauriciens et de professeurs de français venant de France. Enfin, cette réflexion critique se propose d'aboutir à la mise en place d'une proposition pour l'amélioration de la formation des enseignants de français, car ils représentent les acteurs principaux de la présence du français à Maurice.

3) PARCOURS

Formation en Lettres Modernes, en FLES, en Sociolinguistique et Didactique des Langues, Université de Nice et de Tours.

Diplôme Universitaire de chinois (Université de Nice).

Expérience professionnelle : Cours de français (jusqu'au niveau licence) en tant que langue seconde ou langue étrangère à l'université de Western Ontario et à l'université de Memorial, Terre Neuve : cours de phonétique, de langue, de culture francophone.

Enseignement du FLE dans plusieurs écoles de langues en France. Cours de langue, de littérature française et francophone et cours à visée professionnelle à un public de grands adolescents et d'adultes (cours en entreprises, français sur objectifs spécifiques) à l'Alliance Française et à l'Institut Français.
Correctrice-examinatrice pour les examens du DELF-DALF.

Enseignement du français en école primaire internationale : en tant que français langue maternelle et seconde. Responsable du département de français de l'école (trois niveaux de langue : langue maternelle, langue seconde et langue étrangère).

Enseignement de la Didactique du français et de la Sociolinguistique en milieu universitaire à Maurice.

4) PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS 2006 - 2016 (préciser la pagination)

- a. Livres en auteur seul
- b. Livres à plusieurs auteurs
- c. Directions de revues et ouvrages collectifs
- d. Articles scientifiques
 - d.1- dans des revues ou ouvrages à comité de lecture
 - d.2- dans des actes de colloque
 - d.3- dans d'autres publications (revues d'interface notamment)
- e. Conférences plénières à l'invitation du Comité d'organisation dans un colloque national ou international
- f. Autres conférences invitées
- g. Compte-rendus de lectures scientifiques
- h. Communications à des colloques sans actes

4bis) PRODUCTIONS ANTERIEURES à 2006

5) PRINCIPALES RESPONSABILITÉS SCIENTIFIQUES ET ADMINISTRATIVES - indiquer les dates et éventuellement la décharge de service associée à ces fonctions

- a. Instances scientifiques universitaires
- b. Programmes de recherche
- c. Organisation de colloques nationaux / internationaux
- d. Responsabilité de revues et collections scientifiques

- e. Expertise internationale
- f. Membre de comités scientifiques / de lecture

6) TRAVAUX DE DIFFUSION ET DE VULGARISATION

7) ACTIVITÉS INTERNATIONALES (conférences invitées dans des universités étrangères, contrats, séjours à l'étranger de plus de 2 semaines, ...)

8) ACTIVITÉS D'ENCADREMENT de la recherche (HDR, Thèses, M2R)

9) ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT depuis 2010

10) RESPONSABILITES DE FORMATIONS / FILIERES - indiquer les dates et éventuellement la décharge de service associée à ces fonctions

11) AUTRES ACTIVITÉS